



Responsable :

Directeur
Vincent PARDOEN

Encadrement :

Cheffe de service
Jeanne RASCLE

Secteur éducatif

Educateurs Spécialisés
Moniteurs Educateurs
Accompagnants Éducatif et Social
Enseignants spécialisés
Médecin
Infirmière
Psychomotricienne
Psychologue
Orthophonistes par convention individuelle
Kinésithérapeute
Assistante sociale

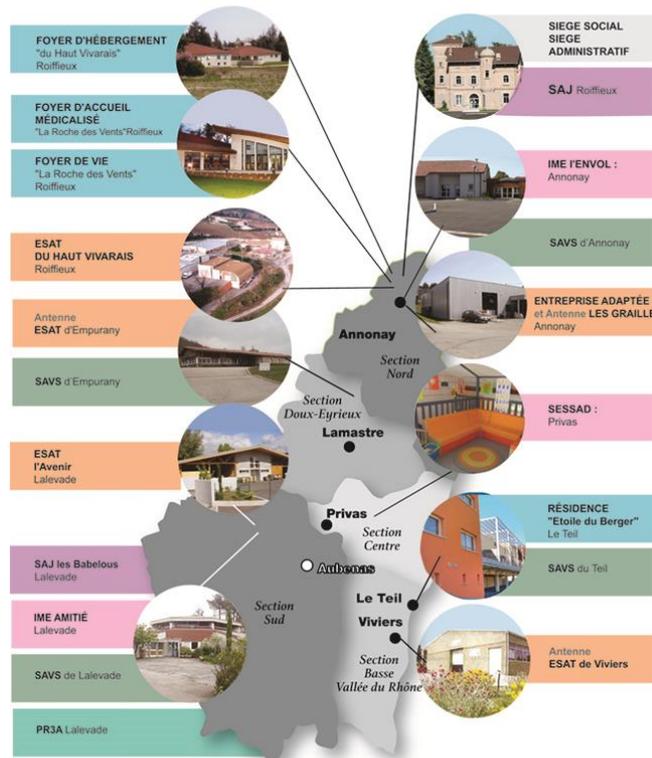
Service administratif

Agents des services
administratifs

Service général

Agent de maintenance
Agent d'entretien des
locaux

Les 5 Sections de l'ADAPEI en Ardèche et leurs Établissements et Services



Section Centre
6 Route d'Aubenas 07000 PRIVAS Tel: 04 75 69 11 92

Section Basse Vallée du Rhône - ESAT l'Avenir
Quartier Beilleure 07220 VIVIERS Tel : 04 75 35 15 71 Fax : 04 75 35 28 92

Section Doux-Eyrieux ESAT du Haut Vivarais
Cros de Billon 07270 EMPURANY Tel : 04 75 69 11 92

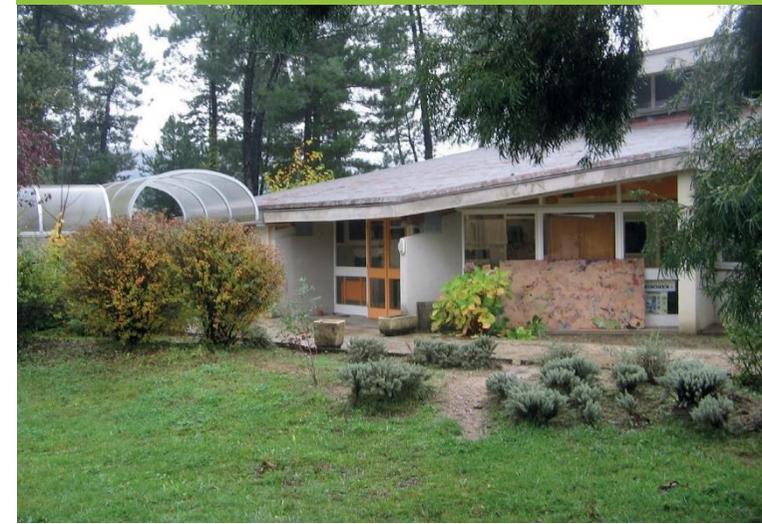
Section Sud
Rue Hoche 07200 AUBENAS Tel : 04 75 35 15 70 Fax : 04 75 35 28 92

Section Nord
863 Route de la Chomotte BP186 07100 ROIFFIEUX Tel : 04 75 69 11 92

I.M.E. AMITIÉ
INSTITUT MÉDICO - ÉDUCATIF



745, Route du Blanchon
07380 LALEVADE D'ARDECHE
Tél : 04 75 94 34 60
accueil@imeamitie@adapei07.fr



I.M.E. AMITIÉ



Institut Médico- Educatif



L'institut Médico-Educatif l'Amitié est ouvert depuis 1975. Il est géré par l'ADAPEI de l'ARDECHE association loi 1901, dont le siège social se trouve à ROIFFIEUX.

Il a pour mission de répondre de façon spécifique aux besoins d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes en situation de handicap qui nécessitent une prise en charge éducative, scolaire, médicale, paramédicale et psychologique.

Il développe une politique de qualité de vie, d'autonomie, de santé et de participation sociale par la mise en place d'activités adaptées aux capacités et besoins des enfants en situation de handicap.

Il est ouvert 210 jours par an et accueille 38 enfants et adolescents de 6 à 20 ans.

Le financement est assuré par l'Agence Régionale de Santé de Rhône Alpes. Son agrément se compose de :

- **20 places pour des personnes en situation de Déficiences Intellectuelles.**
- **6 places pour des usagers en situation de Polyhandicap**
- **12 places pour des usagers avec des Troubles Envahissants du Développement dont l'Autisme.**

L'admission se fait après l'orientation de la Commission Départementale pour l'Autonomie de la Personne Handicapées (CDAPH) auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par simple demande auprès de la Direction de l'établissement.

L'Institut Médico Educatif est une étape dans le parcours de l'utilisateur. En effet, la notion d'accompagnement va de pair avec la notion de parcours.

Les activités éducatives se concentrent sur l'enseignement et l'acquisition de connaissances, la socialisation et l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne et le développement de l'indépendance.

L'équipe met en œuvre des méthodes d'apprentissage variées et diversifiées, effectue des bilans périodiques, met en place des activités diverses adaptées et évolutives en fonction de chaque enfant.

Il y a un fort attachement au respect des droits fondamentaux des enfants avec une organisation basée sur 3 sections permettant l'accueil des usagers en fonction de l'âge et du degré de soutien qui leur sont nécessaires.

Pour les jeunes de 6 à 20 ans, trois sections sont proposées :

Les 3 sections sont

- La Section d'Éducation et d'Enseignement Spécialisés, SEES, groupe « Junior » accueillant des enfants de 6 à 12 ans
- La section d'Accompagnement à la Vie Sociale, SAVSP, groupe « Ado » accueillant des ados de 12 à 16 ans et groupe « Sortants » accueillant des ados et jeunes adultes de 16 à 20 ans
- La Section Initiation Première Formation Professionnelle, SIPFP, accueillant des ados et jeunes adultes de 14 à 20 ans.



SIPFP Section Initiation et Première Formation Professionnelle

L'Institut Médico Educatif répond également de façon spécifique aux besoins d'adolescents et jeunes adultes en situation de handicap par une prise en charge pré professionnelle

Ces missions sont organisées au sein de plusieurs ateliers : (Espaces verts, cuisine, buanderie) où sont développés l'intégration des règles sociales, le respect des normes et des valeurs telles que :

- La ponctualité
- L'assiduité
- La sécurité

- Des notions techniques et d'apprentissage.
- L'emploi des outils, des machines et des matériaux

Ce travail se fait en partenariat avec les ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) du territoire mais également avec des entreprises du secteur et des collectivités territoriales.

